

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 7 juillet 2009
20 H 00

PRESENTS : MARTINEAU Christian, SAUVAGE Corine, JUNQUA Hélène, THOMAS Jeanne, GAUTHIER Thierry, PELLETIER Martine, JOULIN Francis, BRUNET Régis, CARRIOT Samuel, LADENISE Annie, TOUTARD-JALADEAU Joël, MICHELET Jean-Luc, DUMAS Valérie

PROCURATIONS :

DUDOIGNON Florence à MARTINEAU Christian

AUGRY Mikaël à CARRIOT Samuel

LACOMBE Estelle à THOMAS Jeanne

AUBRY Françoise à GAUTHIER Thierry

BRION Luc à TOUTARD JALADEAU Joël

ARNAULT Nathalie à JOULIN Francis

MARMIN Valérie à JUNQUA Hélène

Monsieur le Maire débute la séance en informant l'assemblée du nombre de procurations.

Monsieur le Maire propose de désigner Hélène JUNQUA comme secrétaire de séance.

Il est donné lecture du résumé des délibérations du 9 juin 2009 pour signature par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Il rappelle l'ordre du jour qui se décompose comme suit :

1. Club House Tennis : Marché de maîtrise d'oeuvre
2. Salle des Fêtes : Marché de maîtrise d'oeuvre
3. Antenne Relais téléphonie mobile : nouvelle implantation
4. Cantine, garderie, ramassage scolaire tarifs 2009/2010
5. Urbanisme : acquisition de parcelles

Il est proposé de rajouter les deux points suivants à l'ordre du jour

6. Urbanisme : acquisition de parcelle
7. Personnel : nomination d'un ACMO

1. Club House Tennis Salle associative : Marché de maîtrise d'oeuvre

Thierry GAUTHIER propose de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un local associatif au stade de la Vallée. Ce local bénéficiera prioritairement au club de tennis mais également aux autres associations de la commune. Le bâtiment envisagé comporterait un vestiaire, une douche et un wc (avec accessibilité handicapés) et une salle de réunion avec un bar d'environ 100 m².

Hélène JUNQUA propose également d'autoriser le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre et à solliciter les subventions relatives à cette opération.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

2. Salle des Fêtes : Marché de maîtrise d'oeuvre

Hélène JUNQUA propose de lancer une consultation de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation à réaliser à la salle des fêtes (remplacement des verrières, accessibilité,...).

Il est proposé d'autoriser le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'oeuvre et à solliciter les subventions auprès des différents partenaires.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

3. Antenne Relais téléphonie mobile : nouvelle implantation

Hélène JUNQUA présente l'avancée des différentes démarches engagées avec les opérateurs concernant le déplacement de l'antenne relais de téléphonie mobile.

Le site d'implantation proposé se situe sur la parcelle D 98 (route de Dissay), sur la zone la plus éloignée des habitations, la seconde partie de la parcelle étant destinée à recevoir le futur cimetière.

L'antenne sera implantée à une distance supérieure à 350 mètres des premières habitations.

Elle propose au Conseil d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les différents documents nécessaires au déplacement de l'antenne relais de téléphonie mobile sous réserve de la prise en compte notamment des éléments suivants dans le contrat de bail :

- engagement des opérateurs sur un seuil maximal d'exposition du public de 0,6 V/m (cette valeur n'est pas une valeur moyenne, aucun dépassement ne sera autorisé).
- engagement à ne pas installer de technologie WIMAX sur l'antenne

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

4. Cantine, garderie, ramassage scolaire tarifs 2009/2010

Corine SAUVAGE propose une augmentation de 2 % des tarifs de cantine, garderie et ramassage scolaire à compter du 1^{er} septembre 2009.

Cette augmentation est proposée afin d'améliorer la qualité et la provenance des produits nécessaires à l'élaboration des repas.

Les nouveaux tarifs sont les suivants

Restauration scolaire

- 2,60 € pour la prestation méridienne (enfants) au lieu de 2,55 €
- 5,10 € pour les repas adultes au lieu de 5,00 €

Garderie périscolaire

- 1,56 € : garderie matin au lieu de 1,53 €

- 1,63 € : garderie soir jusqu'à 17 h 30 au lieu de 1,60 €
- 2,24 € : garderie soir après 17 h 30 au lieu de 2,20 €

Ramassage scolaire

- 10,71 € ramassage scolaire par mois et par enfant au lieu de 10,50 €

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

5. Urbanisme : acquisition de parcelles

Christian MARTINEAU propose de procéder à l'acquisition des parcelles AO 150, 151, 155, 158 et 164, propriétés de Monsieur et Madame MALBEY, pour un montant de 500 € auquel s'ajoutera le montant des actes notariés.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes relatifs à cette acquisition.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

6. Urbanisme : acquisition de parcelle

Afin de pouvoir aménager le carrefour des écoles, Monsieur Claude JOYEUX propose de céder gratuitement la parcelle AL 275 dont il est propriétaire.

En contrepartie, la collectivité s'engage à prendre à sa charge, le déplacement de la clôture et du compteur d'eau entre les parcelles AL 275 et AL 282.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes relatifs à cette acquisition.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

7. Personnel : nomination d'un ACO

Christian MARTINEAU informe l'assemblée, que depuis janvier 2009, Monsieur Anthony CASTOT s'est vu confier de nouvelles missions :

- actions de prévention des risques professionnels (élaboration du document unique)
- hygiène et de sécurité du personnel communal
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et moniteur SST
- sécurité des bâtiments communaux,...

Il a par ailleurs suivi la formation préalable à la prise de fonction des agents chargés de la mise en œuvre des principes de prévention" organisée par le CNFPT à Poitiers du 17 au 19 juin 2009.

Il est donc désormais possible de nommer Monsieur Anthony CASTOT en tant qu'Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACO) des règles d'hygiène et de sécurité pour la collectivité à compter du 1^{er} août 2009.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité

La séance est levée à 20h50